

POURQUOI LE GILE ?

► Les avantages de la proximité : REACTIVITE-DISPONIBILITE-EFFICACITE

☛ REACTIVITE

Le GILE vous assure les services d'un *partenaire logement compétent et réactif* près de chez vous.

☛ UN RESEAU DEPARTEMENTAL STRUCTURE, EFFICACE ET FIABLE

Depuis un demi siècle, le GILE entretient une *collaboration fructueuse avec les principaux acteurs* du logement ; parmi ses partenaires, citons notamment :

- les organismes HLM pour proposer aux salariés des logements sur l'ensemble du Département
- les établissements financiers pour optimiser les conditions d'emprunt optimales offertes aux salariés
- les bailleurs, publics et/ou privés, qui facilitent l'entrée des salariés dans les logements locatifs grâce aux aides LOCA-PASS du GILE

☛ DES COTISATIONS REINVESTIES DANS L'ECONOMIE DEPARTEMENTALE

Sauf prélèvements décidés par les Pouvoirs Publics, le GILE *réinvestit ses fonds sur le Département de l'Eure*, alimentant ainsi l'économie locale.

► Prêt ou subvention ?

La cotisation versée sous forme de **subvention** minore immédiatement le résultat fiscal de l'entreprise, *réduisant de ce fait l'impôt* sur les sociétés à verser ; en revanche, si le versement sous forme de **prêt** assure le *retour des fonds versés*, ceux-ci ne sont cependant pas rémunérés et sont remboursables in fine.

LE GILE VOUS PROPOSE

► Les bilans de services

Chaque entreprise possède un numéro de compte et un bilan de services peut lui être adressé à tout instant sur simple demande, en plus du bilan annuel systématique.

► Les utilisations du 1% : LOCATION, ACCESSION ...

De multiples aides pour faciliter le parcours résidentiel des salariés :

- ☛ aux locataires → aides LOCA-PASS, GRL et prêt PASS-TRAVAUX, etc.
 - ☛ aux accédants et propriétaires occupants → prêt PASS-TRAVAUX, prêts acquisition PASS-FONCIER, etc.
 - ☛ aux propriétaires bailleurs → dispositifs BESSON et ROBIEN
 - ☛ aides spécifiques aux personnes handicapées
- conditions des prêts : taux de 0% à 1,5% (hors assurance) ; montant selon aide ; durée : de 1 à 25 ans
- ☛ réservations locatives → en patrimoine neuf ou ancien

► Les services : MOBILITE, ASSISTANCE ET CONSEIL EN FINANCEMENT

- ☛ mobilité professionnelle → subvention à la mobilité et aide à la recherche de logement, aide MOBILI-JEUNE
- ☛ salarié en difficulté → assistance et recherche de solutions adaptées, prêts spécifiques adaptés
- ☛ salarié investisseur ou candidat à l'accession → conseil au montage financier

► Les nouveaux dispositifs : G R L et PASS-FONCIER

- ☛ Garantie des Risques Locatifs GRL → le bailleur hors HLM s'assure contre le risque d'impayé
- ☛ PASS-FONCIER → le GILE assume la charge foncière au nom de l'accédant, réduisant son endettement

► Des logements sur tout le territoire national

- ☛ Le GILE satisfait les demandes de logement hors Département soit au travers des logements de LA FONCIERE LOGEMENT, soit en partenariat avec un autre collecteur pour les adhérents versant leur cotisation sous forme de subvention.
- ☛ Conditions : accord écrit de l'employeur, négociation avec l'autre Collecteur

► Compte-rendu annuel du GILE

Le rapport moral, d'activité et financier est remis lors de l'Assemblée Générale ou envoyé aux adhérents.

GILE LE PARTENAIRE LOGEMENT PRES DE CHEZ VOUS